Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE NŒUX

FOSSE NUMERO 4. — Rapport du délégué mineur Godin Jérémie.

Le 9 mai, au cours d'une visite réglementaire dans la veine Cécile, j'appris qu'un accident était survenu au nommé Magnier Cyriaque, âgé de 50 ans, raccommodeur dans la veine Bienvenue, 644 nord, niveau de 354.

Accédant je me rendis sur les lieux pour visiter l'endroit de l'accident. Ensuite je mis allée rue de Bethune pour interroger le blessé à l'hôpital.

Il paraîtrait que Magnier, selon ses dires, après avoir fait le nécessaire dans la voie de fond pour commencer la coupe, monta le treuil en nettoyant les rails, tout en se rendant à son travail. Arrivé à une dizaine de mètres de hauteur, chiffre approximatif, les vis du soutènement de l'aile gauche du treuil cédèrent tout à coup sur une longueur de cinq à six mètres, et le malheureux fut projeté par l'éboulement de la matière et à demi recouvert par les cailloux, étant toutefois et heureusement protégé par les tuyaux. Magnier était seul, il fut dégagé quelques instants après par le nommé Perquet Louis, premier remeneur, qui me déclara ne pouvoir s'expliquer comment cela s'était passé : toujours est-il qu'il trouva Magnier accroupi sur sa jambe droite, et la jambe droite allongée, d'où il résulte qu'il fut chassé à deux endroits et se plaint en outre de vives douleurs internes et surtout des reins.

D'après l'enquête à laquelle je me suis livré, sur place, je suis très étonné que, ne sachant descendu, l'on n'a pas attendu mon arrivée comme il est prescrit, avant de faire la toilette du lieu de l'accident.

Il m'est donc presque impossible de me prononcer, mais dans tou sles cas, si l'on avait observé mon rapport du 7 mai dernier, dans le pied du treuil comme dans le haut, j'estime que cet accident ne se serait pas produit.

La responsabilité est donc imputable à la Compagnie.

AUX MINES D'AZINCOURT

FOSSE SAINT-ROCH. — Rapport du délégué Mineur Masclet Henri.

Descendu à l'étage 545, visité les veines Galicie et Léopold à 1.700 mètres jusque l'étage 470 : les cheminées de passage sont mal entretenues, à la deuxième cheminée la porte d'aérage a besoin de réparations, celle du haut devrait être dégagée des terres qui l'obstruent. J'ai remarqué veine Léopold que les ouvriers n'avaient pas les quelques suffisantes à leur travail, le terrain étant très mouvant dans ce quartier, il devrait, afin d'éviter des accidents, y avoir des bois en suffisance. Veine Galicie, le retour a besoin d'être réparé à plusieurs endroits : 5e voie couchant l'air se perd en ore à l'estouper.

Aéré veine Joseph 1, le vant est coupant au plan à 1700 mètres : montage Privost il faut monter un pilier et placer une porte d'aérage pour forcer l'air à se répandre dans le montage. Le cheminée coulant est obstrué par la terre et la voie par des billes et du bois cassé, avec cela des pierres qui menacent de tomber. Montage Petit monter. Observations que plus haut, 2e voie, des billes passent sur les tuyaux, il est urgent de réparer le bercheur n'est pas en sûreté.

Joseph 3 et 4, plan couchant Joseph 4. Il faudrait placer une porte d'aérage. 2e voie couchant, le remblai est toujours négligé au pied. Etc. les voies sont étroites à hiverses les berlines étiquent toutjours ; le plan levant la porte ne ferme plus et il manque de remblais.

Descendu à l'étage 545, visité les veines 4 et 3, voie de fond couchant : le montage est trop haut, sans remblais, il ne peut arriver à front. Il faut faire un plan et poser une porte et des buisses ; descendu par le retour du 4, à plusieurs endroits des éboulements sont à craindre, dans la voie à cheval, des eaux insalubres séjournent, l'on devrait en faciliter l'écoulement.

AUX MINES DE LIEVIN

FOSSE NUMERO 4. — Rapports du délégué mineur Quelton :

Descendu à l'étage 930 mètres, j'ai constaté dans la traverse Est, près de la voie de la veine Frédéric, que les cadres en fer étaient rassés sur les layons, vu peut que conduit plient sous la pression, il y a nécessité de mucher cet endroit. Veine Frédéric Est : sur la descoudrie, à plusieurs endroits il y a des cailloux prêts à tomber, il faudrait les abattre et ensuite mettre du bois. La machine de la descenderie : elle n'est pas suffisamment entretenue ; sur la descenderie, faire quelques réparations. Visité aussi les travaux du recoupe 15. Ma journée terminée, en retournant vers l'accrochage, j'ai rencontré dans la traverse 15, le chef de coupe Lejeune, qui me dans une berline vide d'un train en marche, m'indiqua que ce soit précisément ou sur dit-il, vient donner le bon exemple aux galériens qui fréquemment de ces sortes d'infractions qui, en point de vue de cet égard, paraît de minime et qui, pourtant, peuvent avoir des conséquences très graves. Il est de toute évidence que les galériens en voyant monter les gradins sur les trains trouvés descendeurs ou heurtins, sans en avoir reçu l'autorisation, se disent : « Puisque M. le Chef ainsi que l'ingénieur du siège numéro 4, de bien vouloir croire que ces faits se produisent journellement. Je voudrais voir prendre des mesures très sévères contre tous ces fauteurs qui sont à charge de veiller à la sécurité des ouvriers et qui commettent de ces imprudences volontaires, provoquant ainsi dans les jeunes esprits des enfants, l'idée de faire le même que leur supérieur et qui, eux avec leur jeune âge ne comprennent pas toujours les dangers qu'ils courent en suivant l'exemple de ceux qui les commandent. Exemple : les deux malheureux Lamoisy et Delis, tués au heurtin 10, qui eux journellement, ont certainement vu des ennuiers prendre place dans les cages de heurtin, dans le but de gagner du temps, sans l'autorisation de leur chef, ainsi que la nécessité sans doute, de leur travail.

Chemin de fer du Nord

MUTATIONS

M. Lecarpentier, [illegible] Tergnier est nommé à [illegible] M. [illegible] inspecteur de la traction à Amiens est nommé au même titre à Laon. — M. Cordier Lestocart, inspecteur de la traction à Laon est nommé au même titre à Amiens. — M. Le Poitevin, inspecteur de la traction à Fives, est nommé au même titre à Creil. — M. Jules Limaret, inspecteur de la traction à Tergnier, est nommé au même titre à Fives. — M. Charles Paronelli, inspecteur de la traction à Aulnoye, est nommé au même titre à Tergnier. — M. Lucien Favret, sous-inspecteur de la traction à Valenciennes, est nommé inspecteur du même service à Aulnoye. — M. Léon Guérin, inspecteur des ateliers de machines de la région de Valenciennes, est nommé inspecteur des ateliers de machines à Hellemmes. — M. Ossellin, inspecteur à Lille, est nommé inspecteur à Creil.

M. Clergel, inspecteur à Orchies, est nommé au même titre à Lille. — M. Boucharel, inspecteur à Saint-Pol, est nommé inspecteur à Orchies. — M. Louis Guygemos, inspecteur à La Chapelle, est nommé au même titre à Saint-Pol. — M. Raoul Bondelle, inspecteur à Creil, est nommé inspecteur-adjoint à l'inspecteur principal de la 10e région à Arras. — M. Robert Vandenbusch, sous-inspecteur à Creil, est nommé au même titre à Valenciennes. — M. Charles Dariel, attaché à la traction à Somain, est nommé sous-inspecteur de la traction à Creil. — M. Henri Gouverneur, receveur-chef de la grande vitesse à Gorbehem, est nommé intérimaire dans la 6e inspection principale à Saint-Quentin. — M. Pierre Fruleux, intérimaire en résidence à La Gorgue, est nommé intérimaire dans la 3e inspection principale à Beauvais. — M. Léon Lépine employé à Chaulnes, est nommé intérimaire en résidence à Compiègne. — M. Paul Lamarche, intérimaire à Compiègne, est nommé intérimaire à l'inspection principale à Dunkerque.

M. Charles Hallier, attaché d'exploitation aux services techniques, est nommé au même titre à La Chapelle. — M. Auguste Rosier, chef de section au bureau des commandes de La Chapelle, est nommé sous-chef de bureau même service. — M. Eugène Lavenguth, employé principal au bureau des commandes de La Chapelle, est nommé chef de section même service. — M. Prudent Françon, employé principal au service des réclamations de La Chapelle, est nommé chef de section même service. — M. Levoy, comptable à l'atelier de Tergnier, est nommé chef comptable, même service. — M. Ferdinand Duquesnoy, premier comptable à l'atelier de service de Tergnier, est nommé comptable principal même service. — M. Paul Blondeau, comptable à l'atelier de service de Tergnier, est nommé premier comptable, même service. — M. Lemoyne, comptable à l'atelier et au dépôt de Fives, est nommé premier comptable, même service. — M. Emile Lécuyer, employé, est nommé comptable à l'atelier et au dépôt de Fives, même service. — M. Paul Blondeau, comptable à l'atelier de service de Tergnier, est nommé premier comptable, même service. — M. Lemoyne, comptable à l'atelier et au dépôt de Fives, est nommé premier comptable, même service. — M. Emile Lécuyer, employé, est nommé comptable à l'atelier et au dépôt de Fives, même service.

M. Ferdinand Marie, chef d'atelier à l'atelier des voitures de Lardy, est nommé au [illegible] des voitures à Amiens. — M. [illegible] chaudière de [illegible] classe à Longueau, est nommé [illegible] de 2e classe à Amiens. — M. Gérard [illegible] adjoint à [illegible] à Amiens. — M. [illegible] chef de bureau [illegible] à Amiens. — M. [illegible] chef de bureau [illegible] à Amiens. — M. [illegible] à Amiens. — M. [illegible] à Amiens. — M.